

Note de présentation

Les eaux usées **de la commune de Trébeurden** sont traitées par la **station d'épuration de Trovern Bihan d'une capacité de 8 000 EH de type boues activées**. Les eaux traitées sont transférées vers un site disposant de lagunes avant d'être rejetées dans le ruisseau côtier du Goas Meur dont l'exutoire est la mer.

Des **dysfonctionnements du traitement** sont observés entraînant des non-conformités vis-à-vis de **son arrêté préfectoral et de la réglementation ERU** et notamment des **by-pass vers le milieu naturel**. Les débordements ont lieu en grande majorité sur la station d'épuration avec des rejets ponctuels vers le marais du Quellen (principalement d'eaux traitées liés à la capacité de pompage insuffisante vers les lagunes).

Mise en conformité du réseau de collecte et des postes de refoulement

La volonté de LTC est de continuer son programme de travaux réseaux pour réduire les eaux parasites arrivants au niveau des postes et de la station. Ainsi la solution proposée est de **réduire les eaux parasites issues du réseau** (réhabilitation des branchements conformément aux attentes des SAGE, réhabilitation des réseaux et regards identifiés comme sensibles aux intrusions d'eaux de nappe).

Mise en conformité de la station d'épuration

Le projet comprend les éléments suivants :

- La **restructuration de la station d'épuration à 12 300 EH et 560 m³/h – 5 000 m³/j**

La future filière de traitement devra **traiter les à-coups hydrauliques et de charges liés à la situation touristique de la commune**. Elle devra également pouvoir s'incrémenter dans le site existant et les parcelles dédiées à l'extension pour éviter d'avoir à impacter à long terme les habitats communautaires présents tout autour du site actuel (notamment l'espace boisé classé et les zones humides). Il a donc été décidé de partir sur une **filière performante : le choix de LTC s'est donc porté sur une filière de type boues activées**.

Le choix de cette filière s'appuie sur les objectifs **de pouvoir accepter l'ensemble des eaux usées** arrivant à la station et de **garantir un bon niveau d'abattement** de la pollution notamment au niveau des paramètres azotés et phosphorés et sur la bactériologie pour réduire les apports vers le milieu naturel;

- Le **renouvellement de la conduite de rejet des eaux traitées** (entre le site de la station et les lagunes)

L'objectif est de supprimer les trop-pleins d'eaux traitées vers le marais du Quellen en renforçant le pompage et donc la conduite de refoulement vers le site des lagunes.

- La **restructuration** du fonctionnement des lagunes

L'étude de courantologie a montré qu'en période défavorable, la totalité du débit ne pouvait pas être rejeté vers le milieu sinon cela avait un impact sur les usages. La restructuration des lagunes permettra de lisser les volumes rejetés.

Site et contraintes du projet

L'extension de la station concernera les parcelles **000 AM 383, 384 et 385** qui sont la propriété de la commune. Ce site a l'avantage d'être situé dans la **continuité des installations existantes**, dans une **zone faiblement urbanisée** et il est **cohérent avec la structure du réseau d'assainissement actuel**. Ce site présente cependant des **contraintes principalement environnementales puisqu'il est situé en Natura 2000 et à proximité de zone humides et d'un bois classé**:

- ⇒ Les habitats **communautaires prioritaires** ont été listés lors des études préalables afin d'être **évités lors des travaux**,
- ⇒ Le principal impact au niveau de la station concerne un boisement dominé par le Chêne pédonculé qui sera compensé par des plantations servant d'insertion paysagère,
- ⇒ Au niveau de la conduite de rejets et des lagunes, les **habitats seront impactés temporairement** le temps des travaux **puis remis en état**.

Le site destiné à accueillir la nouvelle station d'épuration s'insère également **dans un environnement patrimonial et naturel relativement sensible** en termes de nuisances potentielles de voisinage (proximité du site touristique du marais du Quellen) tout en respectant la **distance de 100 m des habitations** les plus proches.

Par ailleurs l'étude d'impact a permis de compléter cette analyse par les points suivants :

- ✓ La **mise en œuvre d'une norme en bactériologie** à 100 E.Coli/100 mL afin de préserver les usages en aval (conchyliculture),
- ✓ **L'évitement des habitats Natura 2000 prioritaires** à proximité du projet,
- ✓ La possibilité de **garantir la continuité du service pendant les travaux** (grâce à un phasage des travaux),
- ✓ La volonté d'LTC **d'intégrer paysagèrement** les nouveaux ouvrages et de répondre aux attentes des riverains proches de la station d'épuration.

Ces contraintes ont été prises en compte dans la définition du projet.

Le projet a donc pour objectif la **mise en conformité du système d'assainissement** de Trébeurden. Le projet permettra ainsi de **répondre aux attentes de la réglementation nationale (arrêté du 21 juillet 2015) et à la réglementation locale (SAGE Baie de Lannion)**.